



# MAC Formateur en Prévention des Risques liés à l'Activité Physique - Industrie, BTP, Commerce, Activités de Bureau

Dernière mise à jour le 15 septembre 2023

## OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

La formation de MAC Formateur en Prévention des Risques liés à l'Activité Physique (Prap) secteur Industrie, BTP, Commerce, Activités de Bureau (IBC) permet de maintenir et d'actualiser leurs compétences afin de continuer à accompagner une structure dans son projet de formation-action Prap et d'animer les formations d'acteur Prap.

## COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- ❖ DC1 : élaborer un projet de formation-action PRAP intégré à la démarche de prévention de l'entreprise ou de l'établissement.
- ❖ DC2 : observer et d'analyser les risques liés à l'activité physique dans le cadre d'une situation de travail afin de proposer des pistes d'amélioration et de suivre leur mise en place.
- ❖ DC3 : organiser, animer et évaluer une formation-action des salariés à la prévention des risques liés à l'activité physique.

## PUBLIC CONCERNÉ

La formation de Maintien et d'Actualisation des Compétences du Formateur PRAP IBC s'adresse à toute personne désirant conserver sa compétence de formateur PRAP IBC.

## MOYENS ET SUPPORTS PEDAGOGIQUE

- ❖ Mise à disposition des documents de références INRS :
  - Document de référence PRAP IBC
  - Manuel du Formateur PRAP IBC
- ❖ Accès à un extranet participant comportant l'ensemble des ressources nécessaires pour réaliser cette formation
- ❖ Accès Cloud INRS - base de données documentaire mise à jour régulièrement

## PROFIL DU/DES FORMATEURS

### Partenariat :

- ❖ Formation réalisée en partenariat avec FIPS Formation - Organisme habilité de niveau 2 par l'INRS.
- ❖ Formateurs PRAP-IBC certifiés INRS.

## INFORMATIONS ACCESSIBILITE

Chaque situation est étudiée au cas par cas afin de mettre en place les dispositions nécessaires pour permettre une intégration adaptée. Merci de contacter notre référent au 06 33 78 85 31 / ludovic.lemaire@pulsart-formation.com, pour nous signaler toute situation nécessitant des besoins spécifiques dès l'inscription.

Réf.	MAC FOPRAP-IBC
Contact	0633788531 contact@pulsart-formation.com www.pulsart-formation.com

## PRÉ-REQUIS

Être titulaire du Certificat Formateur PRAP IBC de l'INRS

## MODALITES D'EVALUATION

- ❖ Le stage alterne exposés théoriques, études de cas issus de l'expérience professionnelle des participants, expérimentation de méthodes et outils, échanges sur les pratiques menées en situation réelle, en intersession, et s'appuie sur un plan d'actions personnalisé.
- ❖ Évaluation théorique et pratique selon la grille de certification des compétences du formateur PRAP IBC de l'INRS.
- ❖ 2 épreuves certificatives conformément au document de référence INRS en vigueur.
- ❖ À l'issue de la formation, Pulsart Formation délivre au stagiaire :
  - une attestation de présence établie au prorata du temps de présence du stagiaire,
  - un certificat de réalisation mentionnant la nature, les dates et la durée de la formation
  - un certificat Formateur PRAP IBC, valable 36 mois, sous réserve d'avoir suivi la totalité de la formation et d'avoir satisfait aux épreuves certificatives.
  - Cette certification sera enregistrée par l'INRS dans l'outil national de gestion des formations démultipliées ( FORPREV).



Satisfaction Clients

%



Modalités

Formation 100% présentiel  
L'enseignement de la formation de maintien et d'actualisation des compétences du Formateur PRAP IBC est répartie entre 40% de théorie et 60% de pratique.



Effectif par session

4 à 10 participants



Durée

3 jours sur 21,00 heure(s)

# Programme

---

## Domaine de compétences n°1 :

Élaborer un projet de formation-action prap intégré à la démarche de prévention de l'entreprise ou de l'établissement

- ❖ Accompagner l'entreprise ou l'établissement dans sa démarche de prévention et dans l'évaluation et l'expression de ses besoins de formation-action prap
- ❖ Élaborer un projet de formation-action prap en tenant compte de la spécificité de l'entreprise ou de l'établissement
- ❖ Mobiliser les différents acteurs et assurer la promotion d'une formation-action prap

## Domaine de compétences n°2 :

Observer et analyser les risques liés à l'activité physique dans le cadre d'une situation de travail afin de proposer des pistes d'amélioration et de suivre leur mise en place

- ❖ Analyser les risques liés à l'activité physique d'une situation de travail, dans le but de proposer des pistes d'amélioration
- ❖ Déterminer d'éventuelles pistes d'amélioration (techniques, organisationnelles et humaines)
- ❖ permettant de supprimer ou réduire les risques identifiés
- ❖ Construire un plan d'action d'amélioration des conditions de travail en rapport avec le projet de prévention de l'entreprise ou de l'établissement

## Domaine de compétences n°3 :

Organiser, animer et évaluer une formation-action des salariés à la prévention des risques liés à l'activité physique

- ❖ Concevoir et organiser une action de formation PRAP
- ❖ Animer une séquence de formation-action PRAP en prenant en compte les caractéristiques d'un public adulte en formation
- ❖ Utiliser différentes méthodes d'évaluation
- ❖ Assurer ou faire assurer la gestion administrative d'une session de formation-action PRAP

## Modalités d'évaluation :

Les compétences mentionnées ci-dessus seront évaluées de manière formative et certificative.

L'évaluateur respectera les modalités définies et utilisera obligatoirement les grilles de certification de l'INRS.

Ces grilles définissent les conditions d'acquisition des compétences à partir d'indicateurs de réussite prédéfinis.

### Épreuve certificative n°1 :

Le candidat réalisera par écrit, en présentiel, une analyse d'une situation de travail à partir d'une étude de cas proposée par le formateur de formateurs (film, photo, scénario...) ou réellement menée, avec son plan d'action.

Cette analyse ira jusqu'à la proposition et la hiérarchisation des pistes d'amélioration et sera remise au formateur de formateurs.

### Épreuve certificative n°2 :

Le candidat tirera au sort une séquence de la formation d'acteur prap. Il disposera d'1 heure 30 maximum pour préparer l'animation de cette séquence en s'appuyant sur son

déroulé pédagogique, de 15 minutes pour en animer une partie et de 5 minutes pour argumenter ses choix pédagogiques. Le déroulé pédagogique de la séquence sera remis au formateur de formateurs avant l'animation.